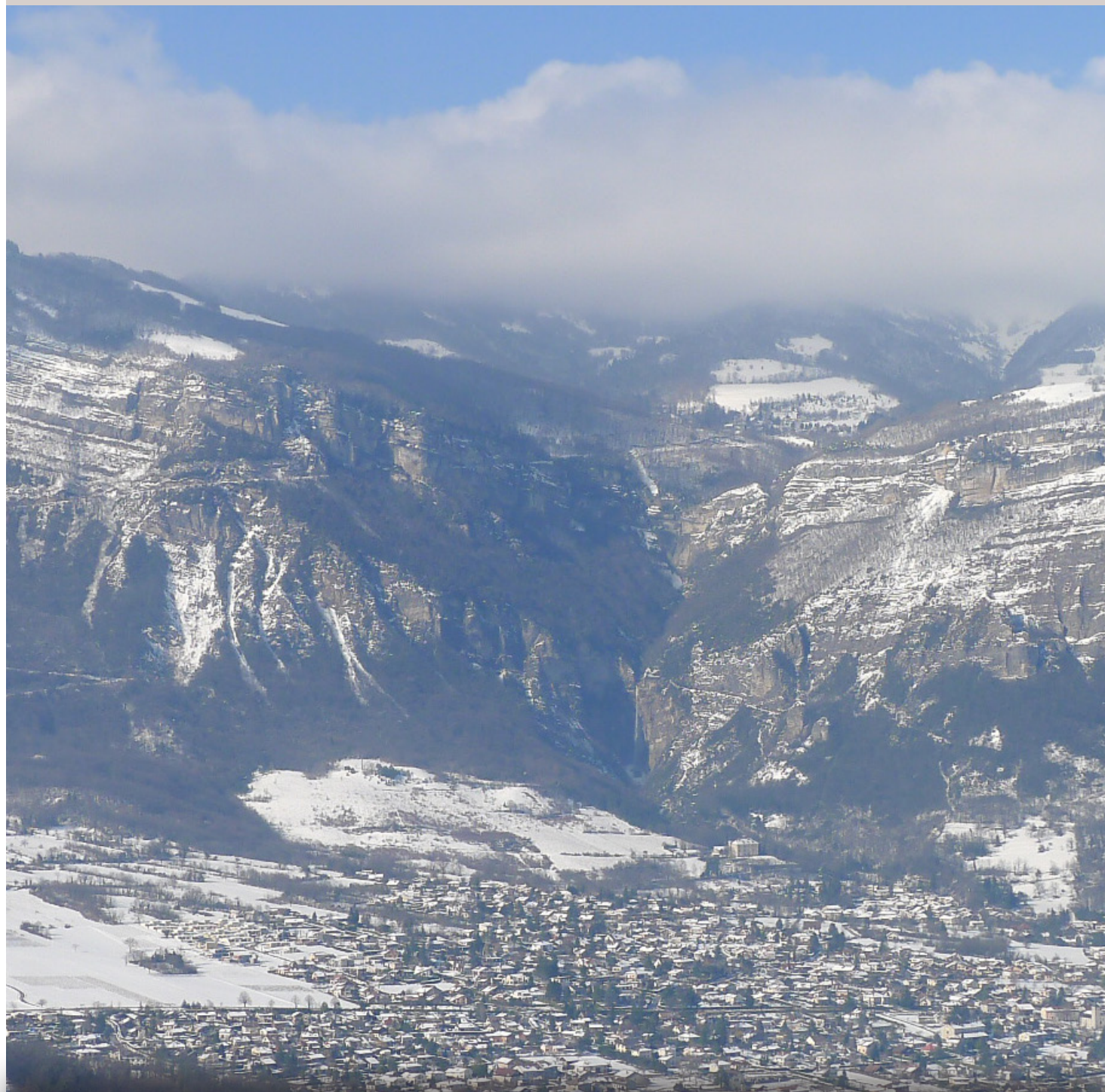


# La feuille de Bernin

N° 8 DÉCEMBRE 2015



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR [WWW.BERNIN.FR](http://WWW.BERNIN.FR)



> PAGE

7

Le Plan Local de  
l'Urbanisme (PLU)

## > CONSEILS MUNICIPAUX

### Du 7 octobre 2015

**Logement social au rez-de-chaussée du bâtiment de la Cure, ancien local du Club Berninois**

La commune a réhabilité l'ancien local du Club Berninois avec la volonté de conforter sa politique de logement social. Le conseil municipal a approuvé la mise en location de cet appartement dont le loyer sera plafonné sur la base des logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social).

**Demandes de subventions auprès du Conseil départemental :**

- pour le programme pluriannuel de mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments communaux (travaux intérieurs et extérieurs). Montant des travaux subventionnables : 181 300 euros HT/ Subvention sollicitée : 36 260 euros

- pour les aménagements de voirie chemin de Craponoz tranches 1 et 2. Montant des travaux subventionnables : 222 288 euros HT/ Subvention sollicitée : 44 458 euros

- pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes. Montant des travaux subventionnables : 669 880,00 euros HT/ Subvention sollicitée : 133 976 euros

**Intercommunalité / Transition énergétique**

La communauté de communes a adopté à l'unanimité un Plan Climat Air Energie (PCAET) le 23 septembre 2013. Les actions, déjà engagées, visent à atteindre une sobriété énergétique, une meilleure performance énergétique, associée à l'augmentation de la part d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique consommé.

La commune de Bernin entend apporter son soutien à cette démarche.

### Du 18 novembre 2015

**Signature d'une convention de groupement de commandes entre la commune et le CCAS**

Le marché de fabrication sur place des repas et goûters de la crèche arrive à échéance début 2016. Afin de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation de marché la ville de Bernin et le CCAS vont se regrouper afin d'inclure le portage des repas dans la prochaine consultation.

**Prochains conseils municipaux :**  
(sous réserve de modification éventuelle)  
**Mercredi 16 décembre 2015 à 20h15 en mairie**  
**Mercredi 20 janvier 2016 à 20h15 en mairie**

**Permanences élus :**  
Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort  
au 04 76 92 07 47

**Cérémonie des vœux**  
**Judi 7 janvier à 19h à la salle des fêtes**



**P4 et 5**  
L'ACTU À BERNIN / BRÈVES DE CHANTIERS  
**P6**  
GÉNÉRATIONS  
**P7 à 9**  
FOCUS  
**P10**  
L'INTERCOMMUNALITÉ  
**P12 à 14**  
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS /  
COMITÉ DE JUMELAGE  
**P15**  
ZOOM  
**P16**  
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE



# 3 QUESTIONS à Cécile Rocca

**1** Avez-vous des nouvelles concernant l'ouverture du bureau de tabac à Bernin ?

Ce dossier est très complexe, l'autorisation a fait l'objet d'une demande aux douanes dès le début de notre mandat. Après deux refus (au motif que les Berninois peuvent se servir à Crolles ou Saint-Nazaire et que l'ouverture à Bernin déséquilibrerait le réseau local), nous avons rencontré à deux reprises le directeur des douanes. **Nous avons obtenu satisfaction et Bernin pourra à nouveau bénéficier d'un tabac-journaux dans quelques mois.** Reste à trouver le buraliste...

**2** Au niveau des voiries, avez-vous une politique pour améliorer les cheminements piétons ?

Grâce à la compréhension et au civisme d'une dizaine de Berninois riverains du chemin de Craponoz, la commune a acquis gracieusement des accotements qui permettront un aménagement piéton. Nous espérons développer cette pratique sur les autres voiries qui seront rénovées au cours de notre mandat.

**3** Qu'avez-vous tiré du samedi sans rendez-vous consacré à la culture ?

Eh bien, la surprise de ce samedi 3 octobre est l'absence totale de Berninois à ce rendez-vous, alors même que des questions importantes sont en suspens concernant **le devenir de la Veyrie, la place de l'art et de la musique à Bernin, la transformation de la bibliothèque** et tant d'autres thèmes. Nous en tirons deux conclusions : sur le fond, la culture mobilise peu les Berninois (cependant, le mail reste ouvert aux suggestions : [elus@bernin.fr](mailto:elus@bernin.fr)), sur la forme, les samedis sans rendez-vous se dérouleront sous d'autres modalités qui restent à inventer. Néanmoins une commission extra-municipale culture sera créée prochainement. **Les demandes de candidatures sont à adresser à [elus@bernin.fr](mailto:elus@bernin.fr).**

## CARNET



**NAISSANCE**  
Septembre

Soumeya AYARI  
Roméo CHAIX  
Elisa MURARI CALDERON  
Joshua SILVESTRI  
Lyana FRANCIOSI



**MARIAGE**  
Aucun mariage célébré



**DÉCÈS**  
Septembre  
Novembre

Marc BONNARD  
Monique GIROUD

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 8 DÉCEMBRE 2015

Mairie de Bernin  
RD 1090  
38190 BERNIN  
Tél. 04 76 93 07 40  
[mairie@bernin.fr](mailto:mairie@bernin.fr)

Directeur de la Publication :  
Cécile Rocca  
Rédacteur en chef :  
Claire Stromboni  
Comité de rédaction :  
Cécile Rocca, Claire Stromboni  
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson  
Lewis Davies, Sophie Couderc  
Tiphaine Pierrat  
Photos :  
Mairie de Bernin  
Fotolia  
Rédaction :  
Mairie de Bernin  
Conception :  
Tiphaine Pierrat  
Création graphique :  
happydesign  
Impression :  
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC  
avec des encres à base d'huile végétale  
Tirage : 1 600 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

## Un réel succès pour l'opération « le jour de la nuit »



Le Groupe d'Astronomie du Grésivaudan, (GAG de Saint-Ismier) était installé sur le terrain de basket afin que chacun, petits et grands, puisse admirer notre ciel étoilé. Très rapidement, chacun a pu constater que **la politique d'extinction nocturne** engagée depuis plusieurs années sur la commune était **une chance dans le domaine de l'observation astronomique**. Quelques astronomes amateurs de Bernin sont même venus avec leurs lunettes.

**L'opération fut un réel succès.**

Nous adressons **un grand remerciement au club** qui a su montrer à tous, de manière très pédagogique, les constellations, étoiles et autres astres du ciel. N'hésitez pas à nous contacter pour l'édition 2016 si vous avez d'autres idées.

Noémie Brunier, Déléguée développement durable  
Hervé Lambert, Délégué enjeux énergétiques

## La fête de la châtaigne et du vin blanc 2015

Malgré le report des travaux de la salle des fêtes, la municipalité a choisi de maintenir l'édition 2015 de la fête de la châtaigne et du vin blanc sur le site du Clos Michel afin de tester une nouvelle configuration pour l'événement.



Et le test fut concluant puisque **le retour des Berninois est plus que positif**. Ce cadre jugé plus convivial et plus champêtre a remporté l'adhésion d'un public venu nombreux pour participer à la fête. Parmi les nouveautés, le Club Berninois est venu présenter ses créations, sur leur stand les Pros de Bernin ont proposé un jeu concours, les prouesses artistiques de l'association Cirq'Hop ont ponctué l'après-midi de très belle manière et la présence du Club de poneys Brin d'amour sur le terrain de foot a ravi les plus jeunes. On a pu compter sur les associations traditionnelles participant à la fête tel que Bernin Bekamba, Lou Pelaya, le Comité de Jumelage, le Comité des fêtes ou encore les Bernin's Santiags.

Une journée réussie que nous pensons faire perdurer sur ce site du Clos Michel.

Anne-Françoise Besson, Adjointe aux associations  
et à la coordination de la vie communale



## Allée du columbarium

Suite à l'installation en juin dernier d'un nouveau columbarium au cimetière communal, les agents du service technique ont créé une allée gravillonnée permettant d'accéder au monument.

## Régulation du chauffage à la mairie

Le chauffage de la mairie est produit à partir de l'énergie électrique. Afin de **diminuer la facture énergétique**, nous installons actuellement une régulation centralisée du système de chauffage et de climatisation du bâtiment par un automate.

## R.I.S. commerçants

Un **panneau relais information service (RIS)**, avec un plan de Bernin et un zoom sur le centre village, a été installé à l'entrée du village le long de la RD 1090 (en venant de Saint-Nazaire-les-Eymes) à proximité de l'aire de stationnement pour permettre aux personnes véhiculées de consulter le plan.

## Réfection du chemin de long de l'auto-route desservant le lac de Bois Gramont

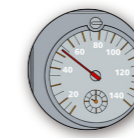
Le chemin qui longe l'autoroute A41 est un chemin agricole qui dessert le lieu-dit "Gramont". Une entreprise est intervenue avec une niveleuse afin de **boucher les nids de poules** dûs à l'eau qui vient, pour partie, de l'autoroute en surplomb.

Gilles Montoya, Adjoint au directeur des services techniques



## Cérémonie du 11 novembre 2015

Beaucoup de monde pour une cérémonie solennelle autour du Monument aux Morts de Bernin en ce 11 novembre 2015. Anciens combattants, comité FNACA Bernin, UNC-Dauphiné, gendarmes, pompiers et un nombreux public ont marqué leur présence en ce jour de souvenirs. Un grand merci à la chorale berninoise "A Croches Chœur" qui a entamé La Marseillaise a cappella. Et à Ilona et Arthur, deux jeunes habitants, qui ont déclamé le nom des 14 Berninois morts pendant la Première Guerre mondiale.



## Contrôles de vitesse à Bernin

Dans une démarche de sécurité et de tranquillité publiques, Bernin a expérimenté le contrôle de vitesse par « **le radar mobile de nouvelle génération** ». C'est un appareil embarqué à bord d'une voiture banalisée, conduite par des gendarmes ou des policiers en uniforme.

Ces contrôles ont eu lieu le **mercredi 30 septembre 2015 de 7h30 à 9h30** au centre de Bernin, devant la pharmacie, où les véhicules circulaient dans le sens descendant **vers Crolles**. En 2h sur **500 véhicules** contrôlés **43 infractions** ont été constatées, soit 8,6%.

- 37 véhicules circulaient entre 35 et 40 KM/H
- 5 véhicules circulaient entre 50 et 60 KM/H
- 1 véhicule (moto) circulait entre 60 et 70KM/H

Le lendemain **1<sup>er</sup> octobre 2015** un autre contrôle a eu lieu, de **16h30 à 18h30**, également sur la RD 1090 **en aval du rond-point des Varvoux**, après l'intersection avec le chemin de Champ Jaillet, les véhicules ont été contrôlés dans le sens montant, **vers Saint-Nazaire-les-Eymes**.

En 2h, **900 véhicules** ont été contrôlés, **29 infractions** ont été relevées, soit 3,2%.

- 26 véhicules circulaient entre 50 et 60 KM/H
- 3 véhicules circulaient entre 70 et 80 KM /H

On peut constater que **peu de véhicules circulent vite, voire très vite**.

De plus, la mise en place de radars pédagogiques dans la commune incite visiblement les usagers à respecter les limitations de vitesse sur la totalité de leur trajet. Quoi qu'il en soit, restez prudents et levez le pied.

Franck Lazzarotto, Correspondant sécurité et risques



L'Association Syndicale des Dignes va procéder à l'abattage préventif d'arbres dangereux présents dans le lit du Craponoz, au cours de l'hiver.

## Une centenaire à Bernin



Hermina GARNIER a fêté ses 100 ans à Bernin le 25 septembre 2015. Originnaire d'Autriche où elle est née et a vécu la première partie de sa vie, elle a suivi son futur mari en France et s'est installée sur la commune depuis plus de 50 ans. Elle vit à son domicile, soutenue par sa famille, ses amis et des services de soins et d'aide à domicile.

Ses 2 filles lui ont organisé un bel anniversaire en présence de ses petits-enfants et de son arrière-petit-fils mais aussi de ses voisins et amis les plus proches.

Jacqueline Cogne, conseillère municipale en charge des séniors et membre du CCAS, a eu le plaisir de lui offrir, au nom de la Municipalité et de son CCAS, un beau bouquet de fleurs.

Nous lui souhaitons un très bon anniversaire et une heureuse présence parmi nous, pour longtemps encore.

*Fabrice Colliard, Relations aux administrés et CCAS*

## Pauline, une stagiaire comme les autres !

Sollicité par le service éducatif et professionnel adapté (SFPA) de l'AFIPaeim, association qui vise à accompagner la personne en situation de handicap intellectuel tout au long de son parcours de vie, **le service enfance-jeunesse et vie scolaire accueille du 2 novembre au 18 décembre, Pauline.**

*Qui est Pauline ?*

Une jeune fille de 20 ans pleine de vie qui souhaite découvrir le monde professionnel en particulier les différents métiers de la restauration et accéder à l'emploi. Pauline a une particularité qui rend son parcours moins simple qu'une autre jeune de son âge, elle est une personne en situation de handicap.

Accompagnée par son éducateur de l'AFIPaeim et accueillie dans l'équipe de Corine Kauffmann, responsable restauration, Pauline œuvre aux côtés des agents et participe à la mise de table, à la préparation en cuisine et au service des plats.

Au préalable, Guillaume Breda, responsable des temps périscolaires, avait sensibilisé les enfants sur la notion de différence et sur le handicap afin de préparer la venue de Pauline.

Force est de constater que **Pauline ne se contente pas de découvrir, elle est volontaire et comprend très vite. Après seulement quelques jours de stage, elle fait déjà partie de l'équipe !**

*Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse*

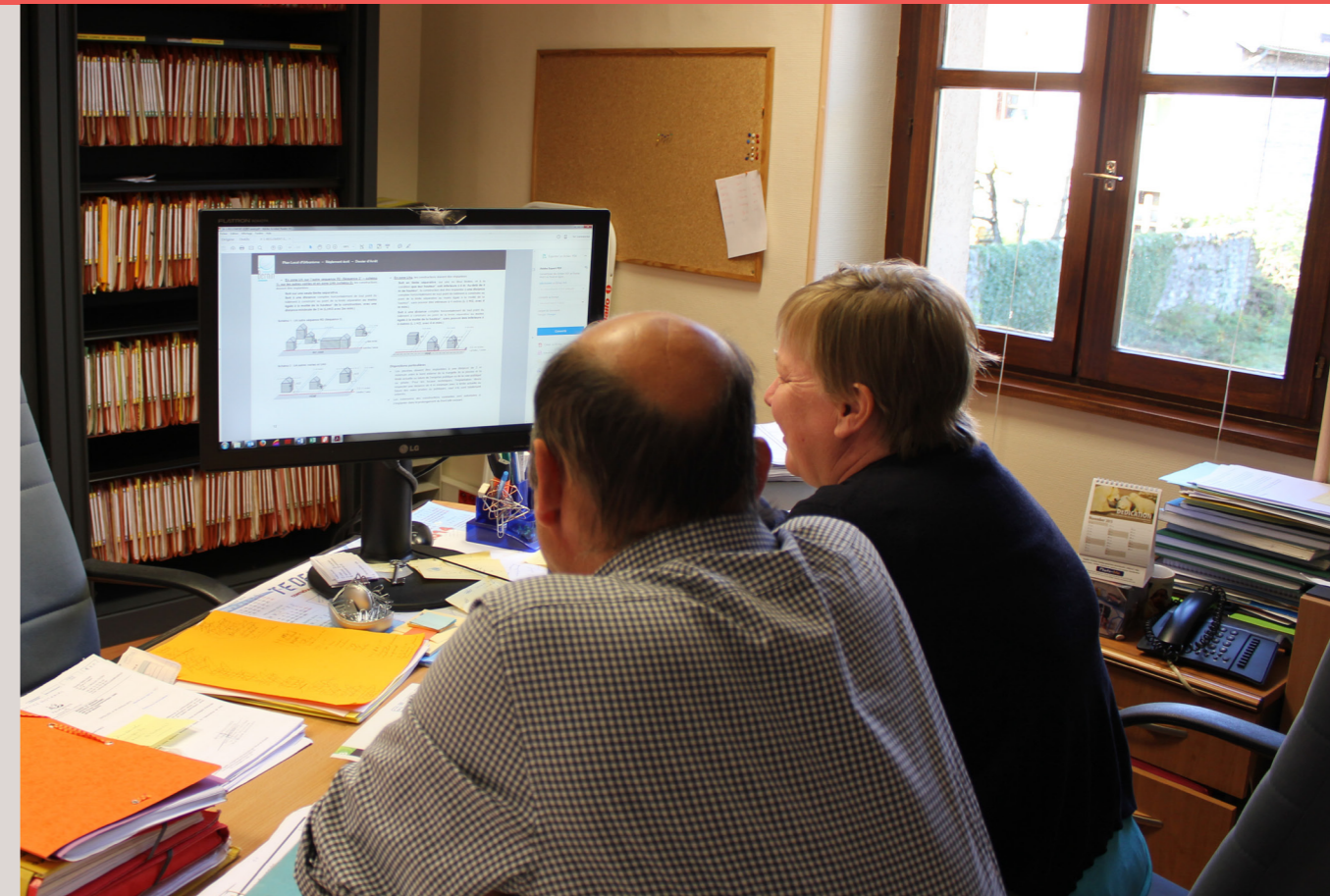


## Fête des lampions

**Mercredi 16 décembre 2015**

Rendez-vous à partir de 15h30 à la salle des fêtes, l'après-midi festive débutera par une séance de contes (à partir de 5 ans), puis **un goûter** sera offert par la mairie avant que le défilé des lampions en musique ne se mette en route à 17h15 pour une traversée du village sur la RD 1090. Le cortège marquera une pause sur la place Urbain Basset. Tous à vos lampions, nous vous attendons nombreux !!!

*Anne-Françoise Besson, Adjointe aux associations et à la coordination de la vie communale*



*Le service urbanisme analyse le texte du futur PLU : le but est de promouvoir un texte le plus clair possible malgré des notions très spécialisées et d'estimer la faisabilité de la future instruction des demandes.*

## Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU)

Le moment est venu de positionner l'élaboration du PLU dans son contexte, pour clarifier les idées sur des thèmes fréquemment abordés et parfois sources d'inquiétude.

La future organisation du territoire doit répondre à de nombreux enjeux et aux contraintes des lois récemment adoptées (loi ALUR et loi GRENELLE). Le PLU est un texte qui indique des volontés générales dont une, partagée largement : conserver à Bernin son caractère de village et limiter l'extension de l'urbanisation en vue de préserver les zones agricoles et naturelles.

Le PLU n'est pas un texte qui fige le territoire pour 20 ans, comme on l'entend souvent, c'est une base qui, ensuite, va évoluer. Adopter un PLU Berninois est le souhait de l'équipe municipale, la compétence pouvant être transférée à l'intercommunalité en mars 2017. Nous pouvons agir maintenant, pour fixer les grandes lignes et se dire que des améliorations suivront, à l'instar de nos voisins qui révisent régulièrement leur PLU, pour s'adapter.

## Alors VRAI ou FAUX ?



### Abréviations

**ALUR** : loi pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

**CES** : Coefficient d'Emprise au Sol

**DDT** : Direction Départementale Technique

**OAP** : Orientations d'Aménagement et de Programmation

**PLH** : Programme Local de l'Habitat (du Grésivaudan)

**POS** : Plan d'Occupation des Sols

**SCOT** : Schéma de COhérence Territoriale

**NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

**1** Avec le PLU, on aura **des immeubles dans le village** : **VRAI et FAUX**, si l'on entend par immeuble, des logements collectifs, alors c'est **VRAI**, cependant la hauteur ne dépassera pas les maisons déjà construites et ces collectifs ne seront autorisés que dans le centre du village. Dans la zone UB, pavillonnaire, c'est **FAUX**, la hauteur limite est de 8 m, aucun immeuble n'est donc possible. Dans la zone UA<sub>h</sub>, où le caractère est typique, le règlement permet de conserver cet aspect village avec des hauteurs de 9 m.



**2** Avec le PLU, la **population va beaucoup augmenter** : **FAUX**, la croissance estimée est la même que celle des années qui viennent de s'écouler. Les élus ont tout de même décidé de baisser d'environ 20% le nombre de logements possibles sur l'OAP des Maréchaux.



**4** Un particulier ne peut plus construire sur une zone frappée d'un **emplacement réservé** : **VRAI**, la commune se donne, par cette méthode, les moyens d'un aménagement potentiel (voirie, stationnement, sécurité...); cet emplacement est délimité précisément sur une parcelle privée qui reste bien sûr constructible, sauf à cet endroit. Cela ne change rien par rapport au POS actuel.

**5** Le PLU prévoit **d'augmenter le nombre de logements sociaux** : **VRAI**, Bernin accuse un retard certain vis-à-vis de ce type de logements, avec 8% environ du total, une augmentation progressive doit être affichée et réalisée.

**7** Le PLU peut devenir **intercommunal**. **VRAI** : La loi NOTRe prévoit que l'intercommunalité prend cette compétence en charge à compter de mars 2017. Sur notre territoire, les maires restent attachés à l'élaboration de leur PLU, cependant, vues les sommes engagées, le temps consacré et les recours nombreux, il est possible que de guerre lasse, les élus laissent cette compétence s'exercer à une échelle plus large, moins soumise aux pressions. Bernin restera compétent en la matière si son document est adopté et purgé des recours avant mars 2017.

**8** La lecture du PLU par la **DDT ou le SCOT peut nous obliger à modifier le document**. **VRAI**, cependant les réunions avec la DDT et le SCOT ont montré que ces instances approuvaient le texte. Des détails seront peut-être préconisés, nous en discuterons.

**6** Le PLU est élaboré **avec le concours de l'AURG, donc gratuitement** pour le compte de la commune : **FAUX**, la transformation du POS en PLU a débuté le 8 février 2002, a recommencé lors du précédent mandat avec plusieurs cabinets de consultants, puis avec l'AURG. L'équipe actuelle a poursuivi en juin 2014 avec le souci de reprendre toutes les données utilisables déjà collectées, d'ajouter les modifications de la loi, insérer le travail des commissions extra-municipales et les réflexions des élus, ainsi qu'un nuancier. Depuis toutes ces années, le coût s'élève à : avant 2008, 72 K€ ; de 2008 à 2014, 140 K€ ; et depuis 2014 y compris les prévisions, 50 K€. On peut considérer qu'il s'agit d'un investissement pour l'avenir, on peut aussi se dire qu'il convient d'arrêter les dépenses.

Nuancier des toitures, façades et menuiseries effectué par un cabinet mandaté par la mairie



Les élus ont été sensibles à l'idée de conserver l'aspect du village et pour ce faire, la réalisation d'un nuancier communal sera adjoint au PLU, dans les temps impartis.

Un cabinet a parcouru la commune cet été en prenant des photos des maisons afin de pouvoir les classer et des palettes de couleur serviront de référence aux nouvelles constructions selon leur localisation.

**2016** « et après ? »

**Le document arrêté en juillet 2015 par le conseil municipal est actuellement en lecture au niveau des instances administratives compétentes. Une enquête publique aura lieu début 2016, pendant laquelle, un commissaire enquêteur recueillera les avis de tout un chacun, afin d'enrichir le document.**



Plus d'infos : [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr)



## Compte rendu des conseils communautaires

**Conseil du 28 septembre 2015 :**  
Premier conseil à 73 membres et non 83, puisque l'accord local que les communes avaient voté a été rejeté par le préfet. Conseil assez technique après que le président signale en début de séance que les trois délibérations sur la gestion des déchets ne seront pas présentées lors de ce conseil.

- Hors délibération : présentation de l'audit sur l'insertion et l'évolution du dispositif d'insertion communautaire.
- Délibérations : intégration du centre de loisirs de la Terrasse, du RAM d'Alleverd et du musée des Forges de Pinsot, **création d'une commission finances**, garanties d'emprunts, aides aux logements sociaux, attribution de subventions culturelles et sportives,

aides aux projets touristiques (Alleverd, Pinsot, Chamrousse), partenariat avec la CCI, convention avec la CAF pour les enfants en situation d'handicap, attribution de subventions pour les actions d'addictions aux collèges et lycées.

**Conseil du 2 novembre 2015 :**

- Approbation de la convention de pilotage partenarial du PALHDI (Plan d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées en Isère). Elaboration du plan partenarial de gestion de la **demande du logement social** et d'information du demandeur, prévue par la loi ALUR, pour une adoption définitive dans un an. Objectifs : améliorer l'accueil des demandeurs, la transparence du pro-

cessus d'attributions des logements sociaux ainsi que l'efficacité et l'équité dans le traitement des demandes sur le territoire. Un système de cotation de la demande permettant d'ordonner les demandes et un outil en ligne destiné aux demandeurs sont notamment à l'étude.

Les conseillers ont voté l'attribution de la **dotations de solidarité** aux communes qui s'élève à 249 237 € pour Bernin, cette dotation a vocation à s'éteindre en 2017.

- Adoption d'un protocole d'accord en cas de **pic de pollution** et phases d'information de la population. Soutien financier pour **l'association Gresy** dans le cadre de la promotion d'emplois d'insertion.

Christophe Duret, Conseiller communautaire

## Des animaux de la ferme au RAM "Les grési'mômes"

Relais Assistants Maternels  
intercommunaux du Grésivaudan



**Les animaux de « la ferme en chemin » sont venus à la rencontre des enfants** du Relais Assistants Maternels intercommunal « les Grési'mômes » à la plus grande joie des petits.

Le lundi 5 octobre, chèvre, mouton, cochon, lapin, canard et poussin, tous jeunes eux aussi, sont venus rendre visite à nos « bout'choux » accompagnés de leurs assistantes maternelles des communes de Bernin, Montbonnot et Saint-Nazaire.

**Cette animation** qui a eu lieu dans le jardin de la Maison Petite Enfance de Montbonnot a permis aux enfants d'aborder les animaux à leur rythme ; de pouvoir s'approcher, s'écarter, revenir, caresser...!

Les enfants de la crèche et du multi-accueil ont bien sûr pu également profiter de cette journée à leur plus grande joie. Tout cela sous le regard bienveillant et attentif de Juliette, notre si charmante fermière, à qui nous disons « à l'année prochaine ! ».

Céline Peysson, Déléguée petite enfance

Soirée débat « Comment construire une relation de qualité entre parent et assistant maternel ? », **lundi 7 décembre 2015 à 20h, salle du conseil mairie de Crolles, entrée libre.**



Toile "Alofa"  
150x120

## Galerie atelier d'Art Nicole Sibille Paliard

Diplômée des Beaux-Arts de Lyon, Nicole Sibille Paliard travaille en tant que peintre dans la région Grenobloise depuis près d'une vingtaine d'années. En septembre 2002, Nicole ouvre sa Galerie Atelier à Bernin, elle donne également des cours d'initiation et de perfectionnement aux différentes techniques d'art plastique (fusain, pastel, aquarelle, huile) en atelier et en extérieur.

Nicole Sibille Paliard propose :

- Un atelier de création, d'expérimentation et d'apprentissage pour petits et grands.
- Des stages techniques et ludiques pendant les vacances scolaires.
- Un atelier ouvert toute l'année pour des artistes débutants ou confirmés voulant pratiquer le dessin et la peinture.
- Un atelier d'art pour les artistes professionnels désirant approfondir leur démarche artistique.

La Galerie est ouverte toute l'année et accueille des artistes professionnels (peintres, sculpteurs, écrivains, poètes, musiciens,...) pour des expositions ou des événements temporaires. Son travail n'a pas de frontière, depuis 3 ans, Nicole Sibille Paliard part à la rencontre d'artistes spécialistes du verre à Murano, en Italie. Rendez vous sur son site [www.galerieateliernicole.com](http://www.galerieateliernicole.com) afin de découvrir son univers.

60 RD 1090  
38190 BERNIN  
[nspaliard@gmail.com](mailto:nspaliard@gmail.com)  
04 76 71 07 29 • 06 08 75 47 44  
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h (rendez-vous conseillé).



Les Pros de Bernin ont organisé un concours lors de la fête de la châtaigne, qui a remporté un vif succès, avec 200 participants et près d'une centaine de lots offerts par les Pros de

Bernin. Les 3 premiers prix ont été : un bon pour 2 forfaits de ski à Prapoutel avec repas pour 2, un repas au restaurant la Veyrie pour 2 personnes, une belle paire de lunettes de soleil. Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour la **3<sup>ème</sup> fête de la galette qui aura lieu le 9 janvier 2016** entre 10h et 12h où ceux qui auront la fève gagneront des cadeaux.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter un Pro de Bernin : **Grégoire l'Ebéniste** dont voici l'interview.

## Zoom sur

## Grégoire l'Ebéniste



*Les pros de Bernin :* **Bonjour Grégoire, tu as créé l'activité L'Ebéniste et tu es artisan d'art depuis 15 ans. Peux-tu nous en parler ?**

Bonjour à tous ! Je m'appelle Grégoire de Candia et suis originaire de Saint-Ismier ; j'ai fait une école des métiers d'art pendant 5 ans à Uzès dans le Gard en ébénisterie, marqueterie d'art et sculpture sur bois. Après 2 ans passés chez plusieurs patrons, j'ai créé ma propre entreprise tout en continuant à me former dans la restauration des œuvres d'art à l'IFROA. J'adore redonner vie à des meubles qui ont vu passer plusieurs générations et qui font partie de notre patrimoine. Je suis patient, ponctuel, précis et amoureux du détail. J'aime beaucoup le contact direct avec mes clients qui m'apprennent énormément de choses.

*Les pros de Bernin :* **Qu'est-ce qui a motivé ton implantation sur Bernin ?**  
L'Ebéniste s'est d'abord installé sur Saint-Ismier en tant que locataire. Au bout de

13 ans, j'ai eu l'opportunité d'acquiescer un local sur Bernin dans une belle maison en pierre. Je n'ai pas hésité car je trouve que le cœur de Bernin a beaucoup de cachet. J'interviens sur toute la vallée, dans l'agglomération et dans toute la France.

*Les pros de Bernin :* **As-tu des valeurs à mettre en avant ?**

Je suis réputé pour la qualité de mon travail et le respect des délais.

*Les pros de Bernin :* **As-tu quelque chose d'autre à ajouter, un message à faire passer aux habitants de Bernin...?**

Venez découvrir mon atelier, cela ne vous engage à rien ! Vous comprendrez mieux pourquoi le travail de restauration prend beaucoup de temps.

*Les pros de Bernin :* **Merci Grégoire et bonne continuation !**



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information à l'adresse [berninpro@yahoo.fr](mailto:berninpro@yahoo.fr) et visitez notre page facebook sur <http://www.facebook.com/pros2bernin>.

LOISIRS

A CROCHES CHŒUR



« A Croches Chœur » a repris ses activités dès la mi-septembre. Les choristes, sous la direction de Olivier Sola, travaillent assidûment un programme qui fera l'objet d'un **concert en l'église de Bernin le samedi 12 décembre**. Les choristes invitent toutes les personnes qui souhaitent se détendre en chantant dans une atmosphère très amicale, à venir les rejoindre, dès début janvier, tous les jeudis soir de 20h30 à 22h30 au Cube pour préparer le concert de novembre 2016. Nul besoin de connaître le solfège sur le bout des doigts.



N'hésitez pas à contacter le 06 78 07 00 09

LOISIRS

CONTACT

Retenez la date du **samedi 13 février 2016**

L'association CONTACT vous invite à la salle des fêtes de Bernin à 20h30 à une soirée **CONCERT - CABARET** animée par le groupe régional « MELOMANNE ». Avec ses chanteurs et danseurs, nous nous promènerons à travers la France et des pays étrangers.

Renseignements 04 76 08 11 13

SPORT

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association GV Bernin tiendra son **Assemblée Générale le mercredi 09 décembre à 20h à la salle des fêtes**.

La présence de tous les adhérents est vivement souhaitée pour que le quorum soit atteint et les décisions validées. A défaut d'être présent, merci de transmettre votre pouvoir rempli et signé à Anne-Marie DALBAN notre secrétaire. Le pouvoir vierge est joint à la convocation.

Un appel aux volontaires est fait pour élargir le bureau et participer activement à la croissance de l'association.

Merci aux volontaires de se signaler avant l'AG par courriel à gvbernin.presidentGIR@gmail.com.

SOLIDARITÉ

L'ABRI SOUS LA DENT

L'Abri sous la Dent a fêté ses **20 ans le 17 octobre** à l'Espace Paul Jargot et a réuni, autour d'élus et de représentants d'associations d'aide aux sans-abris, ses bénévoles présents et anciens ! **Le besoin d'hébergement de personnes avec peu ou pas de ressources est toujours présent, notre activité très précieuse**. Le président a aussi remercié les donateurs anonymes de l'opération Caddie du 3 octobre, qui permet de nourrir les personnes hébergées chaque soir et matin. Nous invitons les personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour ces personnes en situation très critique à venir nous rejoindre !



Contact pour Bernin : Martine Lozac'hmeur 04 38 92 14 41

SPORT

SPORTS NORDIQUES EN GRÉSIVAUDAN

Sports Nordiques en Grésivaudan propose un stage enfants à Noël « multi-activités » de 9h à 17h les 21, 22 et 23 décembre :

- slackline,
- trail,
- marche nordique,
- kindball,
- jeux traditionnels,
- cirque...

Apporter le repas du midi



Tél pour inscriptions : 06 83 44 08 04 ou sportnordiquegresi@free.fr

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU ST-EYNARD



Collecte de sang le **24 décembre 2015 de 8h30 à 12h uniquement**

Pourquoi une collecte le 24 décembre ? Même pendant les Fêtes, des malades, des accidentés ont besoin d'une transfusion qui ne peut pas être différée. Or la durée de conservation des plaquettes étant de cinq jours, il ne faudrait pas que le mardi 28 décembre le sang manque dans les hôpitaux.

**Pour Noël, faites un cadeau : offrez votre sang à la collecte de Saint-Ismier le jeudi 24 décembre.**



Contact : 04 56 45 43 70

SPORT

CIRQ'HOP



Stages de Cirque Enfants & Adultes

Pour les vacances de Noël, Cirq'Hop proposera un stage « ADULTES » les 19 et 20 décembre, et un stage « ENFANTS » les 21, 22 et 23 décembre.

Au programme : Acrobaties, jonglage, équilibre, aériens (Trapèzes fixes, Tissus, Corde, et Trapèze ballant).

Toutes les informations sur le site de Cirq'Hop : [www.cirqhop.org](http://www.cirqhop.org) - ou auprès des profs lors des cours

URGENT :

Le comité des fêtes de Bernin, organisateur de manifestations (vide-greniers, bourse aux jouets...) et aide logistique aux associations du village, recherche volontaires pour étoffer son équipe. Cette petite équipe, petite certes actuellement mais festive et pleine d'entrain, est à ce jour trop restreinte pour continuer à assurer et à animer les futures animations au sein de la commune.

Le bénévolat est une chose qui se raréfie... mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ??? Votre engagement, même minime et ponctuel, sera accueilli à bras ouverts ! Réfléchissez et rejoignez ce comité qui participe à l'animation du village de Bernin.

L'Assemblée Générale annoncée a eu lieu ce mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015 au Cube, ces problèmes évoqués largement, ... « y'a plus qu'à !!!! ».

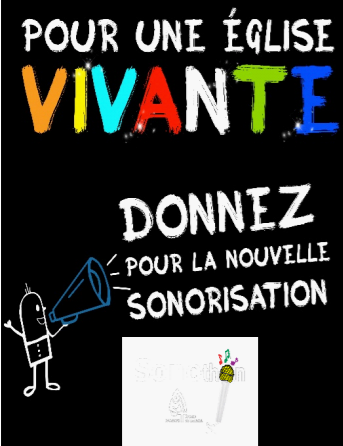


Contact : 04 76 92 24 10



CULTURE

PAROISSE SAINT-MARTIN DU MANIVAL



Les églises de notre paroisse sont aussi notre patrimoine...  
**Notre projet : La qualité auditive de nos églises.**

Cela fait plus de 30 ans que nos églises ont été rénovées et embellies. La sonorisation actuelle ne répond plus à nos attentes, la perte de qualité demande aujourd'hui que nous agissions. Lors des cérémonies, mariages, funérailles, messes, baptêmes ou concerts la qualité auditive de nos églises est essentielle. Les relais/église de Bernin, Biviers, Saint-Ismier, Saint-Nazaire et Montbonnot ont décidé de mettre en place une contribution paroissiale immobilière avec l'accord du Diocèse, pour financer les futurs travaux immobiliers ou investissements mobiliers.

Le montant des travaux est estimé à 30 000€ pour les cinq églises. Ce qui partagé entre les paroissiens représente un don de 50€, soit 17€ après déduction fiscale.

**Nous vous invitons à venir découvrir notre projet, dans chacune des églises de la paroisse Saint-Martin du Manival. Toute participation est importante. Merci d'avance pour votre aide !**

Contact : Anne-Marie Pison - coordination du relais - 06 77 14 39 23



JUMELAGE

Le Comité de Jumelage Bernin-Kieselbronn, qui entretient des liens d'amitié avec les familles de Kieselbronn dans le sud de l'Allemagne, ainsi qu'avec Heyersdorf dans l'ex-RDA, est ouvert à tout Berninois souhaitant participer. **Cette année encore, les actions menées sont nombreuses et variées. Une délégation berninoise revient enchantée du voyage à Heyersdorf :**

accueil chaleureux, visite de la ville pittoresque de Bamberg et de Mödlareuth, une petite commune qui était divisée par un mur lors du temps douloureux de la séparation de l'Allemagne. **Le prochain déplacement** est programmé pour le **marché de Noël à Kieselbronn le dimanche 13 décembre.** Crêpes, fromage, Chartreuse et Champagne feront le bonheur de nos amis allemands. Le voyage à Kieselbronn, pendant le week-end de l'Ascension du 5 au 8 mai 2016, se prépare.

Peut-être vous êtes tentés de partir avec nous pour rendre visite à nos amis allemands ?

**Des cours d'allemand** sont proposés aux membres du Comité de Jumelage, les premiers et troisièmes mercredis du mois, 19h-20h30 au Cube. Il est possible de rejoindre le groupe si vous avez déjà quelques connaissances. Venez donc pour tester...

Des interventions à l'école sont prévues, ainsi **les enfants pourront découvrir de façon ludique la langue et les traditions**, et entrer en contact avec les enfants de Kieselbronn.

Pour toute information, vous pouvez contacter Gisèle au 04 76 13 07 13 et consulter notre site internet <http://jumelagebernin.e-monsite.com/>.



Nos amis allemands ont honoré la mémoire des victimes à Kieselbronn

# Rapport annuel sur le service de l'eau potable pour 2014

Chaque année VEOLIA, notre prestataire remet un rapport sur le service de l'eau potable, suite à l'affermage que la commune a signé avec eux le 01/05/2011, contrat qui va jusqu'en 2021.

## L'eau à Bernin c'est :

- 3 099 habitants desservis
- 1 325 abonnés
- 3 réservoirs d'une capacité de 3 600 m<sup>3</sup> (les Fontaines 2 700 m<sup>3</sup> ; Craponoz 500 m<sup>3</sup> ; les Communaux 400 m<sup>3</sup>)
- 41 km de réseaux
- 77 poteaux d'incendie
- **100% de conformité microbiologique**
- 98,4% de rendement du réseau et une consommation moyenne de 138 l/habitant/jours



C'est aussi des renouvellements de 268 compteurs client : le renouvellement de 7 branchements au lotissement des Revoleys, mais aussi l'installation de 3 compteurs d'ilotage télé surveillés (Teura/Michelières/Catières) et le lavage des réservoirs en janvier 2014.

Le volume consommé est de 1 103 062 m<sup>3</sup> pour un volume mis en distribution de 1 121 417 m<sup>3</sup> (9% de moins par rapport à 2013) soit un **rendement de 98,4%** (la différence ce sont les fuites [7 fuites réparées en 2014], les essais des poteaux à incendie...).

L'eau est achetée soit au SIERG : 973 752 m<sup>3</sup>, soit au syndicat de la Dhuy: 147 675 m<sup>3</sup>.

VEOLIA fait vérifier le compteur par des laboratoires accrédités, les lots de compteurs vérifiés montrent un taux de conformité supérieur à 90% et ils sont périodiquement changés.

Les 1 325 abonnés se répartissent de la manière suivante : 1 322 abonnés domestiques dont le volume vendu d'eau représente 140 322 m<sup>3</sup> et 3 autres qui représente 933 304 m<sup>3</sup>.

On estime la consommation moyenne d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes à 120 m<sup>3</sup>. **Le coût d'un m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> est de 1,19 € TTC contre 1,33 € TTC en 2013** hors assainissement mais redevances comprises.

La qualité de l'eau est également contrôlée fréquemment :

	Contrôle sanitaire	Surveillance délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologique	80	128	5
Physico-chimique	402	63	3

Christophe Duret, Adjoint Intercommunalité et relations avec les administrés



## MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin  
Tél. 04 76 92 07 40  
Fax 04 76 08 97 22  
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages.

## URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59  
Courriel : urbanisme@bernin.fr  
Accueil sur rendez-vous



**Fermeture exceptionnelle de la mairie et de l'agence postale communale**  
Durant la trêve des confiseurs (du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016), la mairie et l'agence postale communale seront exceptionnellement fermées les **samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016**. Durant ces 2 semaines, les colis et recommandés pourront être retirés du lundi après-midi au jeudi inclus.



## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 6 décembre : Pharmacie de Bernin (Bernin)
- Le 13 décembre : Pharmacie de Brignoud
- Le 20 décembre : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 25 décembre : Pharmacie de l'Orchidée (Lancey)
- Le 27 décembre : Pharmacie des Charmanches (Crolles)
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : Pharmacie Djian (St-Ismier)

**MÉDECIN DE GARDE :** 04 76 08 08 38

**PÉDIATRE DE GARDE :** En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00  
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

## CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

## CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57  
Courriel : ccas@bernin.fr

## SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82  
Réservation Cantine/périscolaire :  
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09  
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

## ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

## ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

## POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56  
Courriel : police.municipale@bernin.fr

## OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).  
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS :** 18

> **SAMU :** 15

> **CENTRE ANTIPOISON :** 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE :** 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF :** 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF :** 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF :** 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF :** 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau :** 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise :** 06 12 86 12 48  
(pour la récupération des essaims)

## NUISANCES

### BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.  
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

### BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

### FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

## SERVICES INTERCOMMUNAUX

### LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 11 h.

### DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

### COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

## VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.  
Infos : 04 76 08 03 03.

### CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h
- Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h
- Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45
- Jeudi de 12 h à 13 h 45
- Samedi de 12 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 17 h

### ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :  
04 76 61 39 34 (VEOLIA)  
Renseignements réseaux :  
04 76 52 52 28 (SIZOV).

## CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier.



# LE CHOIX DE NATHALIE

**ROMAN** > LA TERRE QUI PENCHE • Carole Martinez



Carole Martinez nous raconte Blanche, onze ans, orpheline de mère qui vit sous le joug intransigeant de son père. Elle est emmenée au Domaine des Murmures pour y épouser Aymon, un jeune garçon « simple d'esprit ». Mais Blanche est une jeune fille au caractère bien affirmé, elle souhaite apprendre à lire et à écrire. C'est l'univers médiéval qui prend vie sous nos yeux. Le texte est d'ailleurs entrecoupé de chansons de geste.

Carole Martinez nous offre un très beau récit poétique à la limite du fantastique.

Gallimard • 2015

## > BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30